

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ST PIERRE DE LAGES**  
Séance du 26 juin 2017

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
Afférents au Conseil Municipal	<b>14</b>
En exercice	<b>11</b>
Nombre de présents	<b>10</b>

**Date de convocation** :

19 juin 2017

L'an deux mille dix-sept

et le vingt-six juin à 21 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Laurence KLEIN, Maire.

**Date d'affichage** :

3 juillet 2017

**Présents** : Mmes et MM. Laurence KLEIN – Lionel PERRET – Christèle JACKIEWICZ – Sandrine RAMES – Edgard PAYRASTRE - Vincent ROUILLET - Charlene GRABIE – Lionel AZEMAR - Jean- François PATTE - Christelle MARTINEZ MINATI

**Excusés** : Maryline JAMIN – Nathalie FRIQUART – Florence SIORAT – David VALETTE

**Procurations** : Nathalie FRIQUART a donné procuration à Sandrine RAMES

Monsieur Vincent ROUILLET a été nommé secrétaire.

**Le procès-verbal du Conseil Municipal du 12 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.**

**I – DELIBERATIONS :**

**N° 2017-15- OBJET** : Choix de l'entreprise suite au marché de travaux d'urbanisation route de Vallesvilles (RD 94 A)

Madame le Maire informe le Conseil que la Commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie le 16 juin 2017 pour ouvrir les plis du marché de travaux d'urbanisation route de Vallesvilles. Marché portant principalement sur l'aménagement du parking de l'école, sur le renforcement de la clôture du groupe scolaire. Les offres ont, par la suite, été restituées au cabinet Valoris, désigné comme maître d'œuvre.

Après étude et analyse des différentes offres, le maître d'œuvre a présenté son rapport à la CAO.

Au terme de cette réunion, la CAO a décidé de retenir l'offre de l'entreprise Eiffage pour un montant de :  
106 440 € HT  
21 288 € TVA  
**127 728 TTC**

Madame le Maire rappelle au Conseil que les crédits sont inscrits aux articles 21312 et 2138 du budget primitif 2017 et que des demandes de subventions ont été faites auprès du Conseil départemental et de l'Etat (FIPD).

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ce choix.

**Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et délibéré, à l'unanimité :**

- D'entériner la décision de la Commission d'appel d'offres concernant le choix de l'entreprise Eiffage pour la réalisation du projet et accepte l'offre de prix, validant ainsi le cout total de l'opération à 106 440 HT et 127 728 TTC.
- Charge Madame le Maire de notifier le marché à l'entreprise Eiffage.
- Autorise Madame le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise retenue et toutes autres pièces concernant le marché.

## **N° 2017-16- OBJET : Création d'un emploi occasionnel de cuisinier**

Madame le Maire ouvre la séance et rappelle au Conseil Municipal qu'il sera nécessaire de remplacer le cuisinier de l'école dès le 1<sup>er</sup> septembre 2017, suite au départ à la retraite de ce dernier.

Afin de permettre un tuilage avec le nouveau cuisinier qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> septembre, Madame le Maire fait part de sa volonté d'ouvrir un emploi occasionnel de cuisinier.

Les tuilages auront lieu du 24 juillet 2017 au 28 juillet 2017 ainsi que du 28 août 2017 au 1<sup>er</sup> septembre 2017 et prendront la forme de 2 contrats à durée déterminée.

Le recrutement de l'agent se fera de façon directe, ses fonctions seront les suivantes : préparation et service des repas à la cantine, préparation et gestion des commandes, réception des marchandises, nettoyage de la cuisine aux normes HACCP ; pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

Cet agent sera recruté au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la création de cet emploi occasionnel et sur le mode de recrutement.

### **Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et délibéré, à l'unanimité :**

- Décide la création d'un emploi occasionnel tel que l'a défini Madame le Maire.
- Accepte les modalités du recrutement telles qu'elles ont été énoncées ci-dessus.
- Charge Madame le Maire du recrutement de l'agent.

## **II - SUJETS SOUMIS A DISCUSSION :**

### **Sujets divers**

#### **Commission aux affaires scolaires**

M Lionel PERRET dresse un compte rendu du conseil d'école qui s'est tenu ce jour à 17h. La fête de l'école est programmée samedi 1 juillet après midi. Dans le cadre du plan Vigipirate, les entrées seront contrôlées par le personnel municipal et périscolaire.

L'épisode de canicule a été très difficile pour les enfants et le personnel. L'équipe municipale va étudier la climatisation des 2 classes (maternelle et GS-CP, dortoir), salle de motricité, réfectoire et bureau. Les préfabriqués sont d'ores et déjà climatisés. Cette dépense sera inscrite en priorité sur le budget 2018.

En attendant, des filtres anti chaleur vont être déposés sur les vitres.

Les enseignants demandent des bancs sous le préau des élémentaires. Ceux disponibles, seront installés dans les meilleurs délais par la municipalité.

L'effectif est de 107 enfants pour la prochaine rentrée scolaire. La classe de PS-MS comptera 30 enfants. Le dortoir est sous dimensionné, mais la maitresse a prévu une solution temporaire.

Mme Lafforgue remplace Mme Auban.

#### **Projet Photovoltaïque**

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie pour l'ouverture des plis ce jour à 20h30.

Sept offres ont été reçues. Les prix sont en moyenne de 65 k€. Les dossiers seront analysés par un groupe de travail composé de Vincent ROUILLET, Lionel AZEMAR et Charlene GRABIE.

**La séance est levée le lundi 26 juin 2017 à 22h**

**Le prochain Conseil aura lieu le 3 juillet 2017 à 20H.**

## **Liste des délibérations contenues dans le présent procès-verbal :**

**N° 2017-15- OBJET : Choix de l'entreprise suite au marché de travaux d'urbanisation route de Vallesvilles (RD 94 A)**

**N° 2017-16- OBJET : Création d'un emploi occasionnel de cuisinier.**

Ont signé les membres présents :

<b>NOMS - PRENOMS</b>	<b>QUALITE</b>	<b>SIGNATURES</b>
KLEIN Laurence	Maire	
PATTE Jean François	1er Adjoint	
MARTINEZ MINATI Christelle	2ème Adjoint	
PERRET Lionel	3ème Adjoint	
JAMIN Maryline	Conseillère Municipale	Absente
ROUILLET Vincent	Conseiller Municipal	
JACKIEWICZ Christèle	Conseillère Municipale	
AZEMAR Lionel	Conseiller Municipal	
VALETTE David	Conseiller Municipal	Absent
GRABIE Charlene	Conseillère Municipale	
RAMES Sandrine	Conseillère Municipale	
SIORAT Florence	Conseillère Municipale	Absente
PAYRASTRE Edgard	Conseiller Municipal	
FRIQUART Nathalie	Conseillère Municipale	Absente – procuration donnée à Sandrine RAMES